

BULLETIN ACADÉMIQUE S3 DE BESANÇON



Mensuel de la section académique - 19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon - ISSN0399 774x CPPAP 0910 S 05578

Tél : 03 81 47 47 90 - Fax : 03 81 47 47 91 - courriel : s3bes@snes.edu - Site : www.besancon.snes.edu

Directeur de la publication : Isabelle Guillaume - Conception, réalisation par nos soins - IMC - Besançon

BULLETIN ACADÉMIQUE DU S3 N°276

Août 2009 - 0,40 €

Un nouveau ministre, les mêmes problèmes !



L'arrivée de Luc Chatel à la tête du ministère de l'Éducation Nationale en juin dernier, cumulant la fonction de porte-parole du gouvernement, laissait présager que la communication allait jouer un grand rôle dans la conduite de la politique éducative. Nos craintes étaient fondées : débauche médiatique sur le prix du «cartable 2009» avec déplacement dans les supermarchés à grand renfort de «témoins», tapage sur l'amélioration des remplacements avec la création d'une agence nationale du remplacement, communiqués multiples sur le virus de la grippe A alors que rien n'est fait à ce jour en direction des personnels. Bref de la com', beaucoup de com'... que de la com' !

Mais que notre communiquant de ministre ne se leurre pas ! Les problèmes de l'école, des élèves et des enseignants se situent ailleurs et vont sans délais se rappeler à lui : de nombreux chantiers ont été ouverts avec fracas par son prédécesseur, de nombreuses sources de conflits demeurent : de la mise en place du «*socle commun*» en collège à la réforme du lycée, de la formation des maîtres à la non-revalorisation de nos métiers en passant par l'amélioration (en panne) de nos carrières... Sans compter que dès sa prise de fonction, le ministre a déjà annoncé 16000 suppressions de postes supplémentaires pour la rentrée 2010.

Le ministre va devoir répondre véritablement aux préoccupations des acteurs de l'École : la com' a ses limites !

Qu'il s'agisse de l'École ou plus largement des revendications sur l'emploi, les salaires, dans la Fonction Publique et en Inter-pro, l'année qui s'ouvre devra surtout être celle de la poursuite des mobilisations. Dans son champ d'intervention, le SNES, porteur d'un projet éducatif ambitieux, entend bien continuer à peser de tout son poids pour une École égalitaire et émancipatrice pour tous.

Cyril LASALLE

Collèges

Une réforme se met tranquillement en place pour le collège, aux conséquences potentiellement désastreuses : le **socle commun de connaissances et de compétences s'installe**. Cette nouvelle forme d'évaluation va changer en profondeur nos pratiques et le fonctionnement des élèves face aux enseignements.

[...]

Réforme du lycée

L'année scolaire écoulée a vu l'échec du projet Darcos pour une réforme du lycée. Les tentatives de passage en force du ministre ont mis la profession, les parents et les élèves dans la rue : le 16 décembre, il fallait «*tout reprendre à zéro*».

[...]

Formation des maîtres

La réforme du recrutement et de la formation des enseignants constituera encore l'un des principaux chantiers de l'année et par conséquent l'un des principaux enjeux de nos luttes.

[...]

Revalorisation / Carrière

Le 25 août 2008, Xavier DARCOS promettait que 2008/2009 serait «*l'année des enseignants*». «*Je ferai des annonces très rapidement, peut-être dans les jours qui viennent*», avait-il dit, évoquant «*la revalorisation du métier d'enseignant, y compris matérielle*», mais aussi «*les conditions de travail*», «*des avantages nouveaux*», et l'amélioration du début de carrière...

[...]

Collèges : une réforme sournoise et dangereuse

[...]

Aucune formation pour les enseignants, aucun temps de concertation pour évaluer les compétences transversales n'ont été prévus. Mais surtout, aucune réflexion ne s'engage sur les sujets capitaux pour les élèves de collège : comment remédier à la difficulté scolaire ? Comment lutter contre l'absentéisme et le décrochage ? Vouloir donner un bagage minimum à tous les élèves sans se demander pourquoi tous ne l'ont pas acquis est totalement vain.

Le changement de l'évaluation n'apportera pas la solution. D'ailleurs, le B2I et le niveau A2, les deux ballons d'essai du socle commun, ne servent qu'à éliminer des élèves en leur interdisant d'être reçus au DNB.

Et dans l'avenir ? La réduction des moyens d'enseignement et l'augmentation des effectifs par classe ne permettent déjà plus de soutenir les élèves les plus fragiles. Dans la logique du socle, ils seront dirigés vers d'autres voies de formation peu qualifiantes.

Enfin, la seule réponse à la lutte contre l'absentéisme est l'invention d'une nouvelle catégorie de personnels précaires, alors que dans les établissements, on supprime à tour de bras les assistants sociaux, les COP et les CPE.

Formation des maîtres : imposons une autre réforme !

[...]

Le ministère a fait paraître durant l'été le décret exigeant le niveau master pour passer les concours, accompagné d'une mesure transitoire d'aménagement pour les étudiants non titulaires d'un master.

Il n'a pas atteint les buts affichés un an plus tôt : disparition des IUFM, transfert de la formation professionnelle sur les universités aux niveaux M1 et M2 sans cadrage national, affectation des nouveaux enseignants à 100 % de leur service dès la première année, reformatage des épreuves du CAPES. Ce recul, obtenu grâce à une mobilisation sans précédent du milieu universitaire et de multiples pressions syndicales, ne signifie pas pour autant que le ministère a renoncé à imposer ses vues.

De nombreux points importants restent flous : contenu et place des concours dans la formation, contenus des masters et notamment articulation formation disciplinaire et pré-professionnelle, modalités et contenus de la formation professionnelle après le concours restent encore à déterminer.

Nous devons peser de tout notre poids pour éviter le démantèlement total de la formation des maîtres souhaité par ce gouvernement. Car une telle réforme, loin de ne concerner que les néo-titulaires, touchera à terme le cœur même de nos métiers : les jeunes collègues ayant eu pour toute formation une certaine d'heures de stage au cours de leur cursus universitaire (au mieux) et les conseils d'un collègue plus expérimenté durant leur première année auront forcément des pratiques et des conceptions du métier différentes, qui entraîneront un changement profond de tout le système. Notre travail risquerait de se réduire à corriger des petites croix dans des QCM ou faire des petites croix dans des livrets de compétences, comme la réforme du collège nous le laisse craindre.

Le SNES continuera donc à affirmer des exigences claires en termes de formation des enseignants :

- une année pleine de formation professionnelle après le concours avec un service en responsabilité réduit,
- une formation professionnelle universitaire qui s'appuie sur le potentiel de formation que constituent les IUFM,
- la mise en place de pré-recrutements pour assurer la diversité sociale dans nos professions,
- des recrutements massifs avec programmation pluriannuelle.

Réforme du lycée : un chantier qui concerne chacun d'entre nous !

[...]

Comme souvent en pareilles circonstances, la parole a été donnée aux «auditeurs» (R. Descoings missionné par le ministre et B. Apparou missionné par le parlement), aux «usagers» («Consultation» nationale des lycéens) ou aux «expérimentateurs» (3 lycées franc-comtois expérimentent un aspect de l'ex-réforme Darcos). Et les enseignants ?

Dans notre académie, le Recteur a refusé l'organisation dans les établissements de journées banalisées demandées par le SNES pour permettre aux personnels, aux élèves et à leurs parents de réfléchir ensemble au lycée de demain...

Parallèlement, le congrès du SNES de mars dernier a mandaté un groupe de travail sur notre projet syndical pour le lycée. Deux axes ont été retenus : la relance de la démocratisation et la définition des filières générales et technologiques. Pour alimenter cette réflexion collective, nous vous invitons à aborder ces 2 thèmes lors de réunions d'information dans vos établissements. Le SNES académique organisera un stage académique sur ce thème d'ici à la fin de l'année civile.

Revalorisation / Carrière : arrachons des avancées !

[...]

Trois groupes de travail se sont réunis l'année dernière sur la revalorisation mais les orientations ministérielles ne sont pas à la hauteur et le groupe de travail conclusif a été reporté ! Il faudra à nouveau poursuivre la mobilisation pour arracher des mesures indiciaires pour tous les agents.

Il est par ailleurs temps d'obtenir l'accès de tous aux échelons terminaux de la hors-classe ; les critères et modalités d'accès à cette hors-classe, très inégalitaires et laissant la place à l'arbitraire, doivent être modifiés.

Il est aussi grand temps de voir concrétiser les promesses d'amélioration des conditions de service et d'emploi alors que la pénibilité de nos métiers ne cesse de croître, tout comme il est urgent de concrétiser celles portant sur de nouveaux débouchés de carrière.

Ces avancées ne seront gagnées que sous la pression de la mobilisation : le SNES entend bien continuer à construire le rapport de force à même de faire entendre raison au ministère et au gouvernement. Tout comme il continuera à défendre et à renforcer le paritarisme, mis à mal tant au niveau national qu'académique, garant de transparence et d'équité.

Bulletin académique - SNES - BESANÇON
ISSN 0399 774x - CPPAP 0910 S 05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon
DISPENSÉ DE TIMBRAGE BESANÇON CTC
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE
DÉPOSÉ LE 28/08/09



Nous joindre au 03 81 47 47 90
s3bes@snes.edu www.besancon.snes.edu